



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2017-547 modifiant le règlement de zonage n° 2016-532

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 4 juillet 2017, le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé Règlement n° 2017-547 modifiant le règlement de zonage n° 2016-532 de la Municipalité du Canton de Shefford.

Description des zones concernées :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'effectuer certaines corrections techniques;
- de définir et d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone M-4;
- de modifier les infractions aux normes sur l'abattage d'arbres;
- d'autoriser la production de marijuana avec certaines conditions dans la zone AF-14;
- d'autoriser l'élevage de poules dans l'ensemble des zones avec certaines conditions.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation, le 29 août 2017, à 18 h 30, à la Mairie du Canton de Shefford** située au 245 chemin Picard, à Shefford.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

FAIT À LA MUNICIPALITE DU CANTON DE SHEFFORD, CE 7 JUILLET 2017.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, gma


Sylvie Gougeon